

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

Notre Très Saint-Père Léon XIII.

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Sur la Démocratie Chrétienne.

(suite et fin.)

On ne doit pas excepter de ce genre le bienfait des distributions d'aumônes ; et c'est à elles qu'ont trait ces paroles du Christ : *Ce qui reste, donnez-le en aumônes.* C'est cette aumône que les socialistes veulent enlever de la société comme injurieuse à la dignité naturelle de l'homme. Cependant, si elle est faite conformément à la prescription évangélique et à l'esprit chrétien, elle n'a rien qui puisse ou exciter l'orgueil de ceux qui donnent ou faire rougir ceux qui reçoivent. Loin d'être inconvenante pour l'homme, elle favorise l'établissement des rapports sociaux et des devoirs nécessaires entre semblables. Il n'est pas d'homme si riche qu'il n'ait besoin d'un autre ; il n'est pas d'homme si pauvre qu'il ne puisse être utile à son voisin. C'est une chose innée que les hommes se demandent et se portent mutuellement leur assistance. Ainsi, la justice et la charité étroitement liées entre elles par un droit égal qui vient du Christ, unissent merveilleusement la société humaine et font tendre chaque membre au bien commun.

LES INSTITUTIONS PERMANENTES

Que si l'on subvient aux misères du peuple, non pas seulement par des subsides temporaires, mais par le jeu régulier des institutions, cela est encore à la louange de la charité, et le bienfait aux pauvres n'en sera que plus assuré et plus stable.

Chercher la sympathie des ouvriers et des journaliers, les former à l'épargne et à la prévoyance, sont choses d'autant